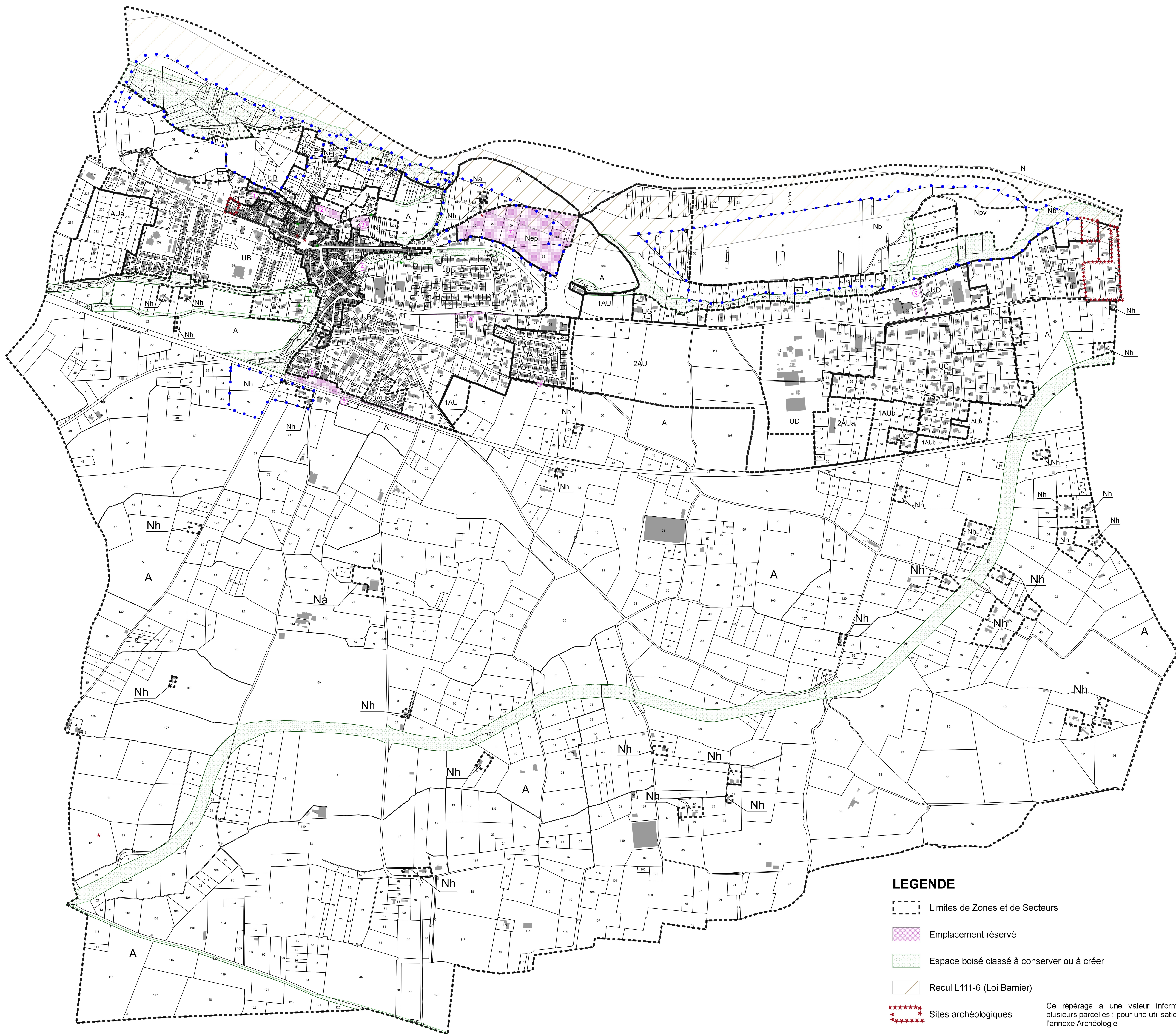
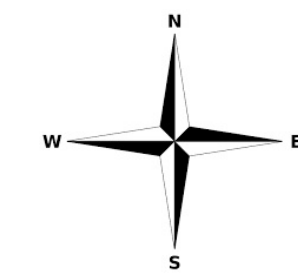




LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Superficie
1	Elargissement de voirie / 3m	Commune	4869 m²
2	Aménagement publics création de places de stationnement	Commune	2984 m²
3	Aménagement publics création de places de stationnement	Commune	2984 m²
4	Elargissement de voirie / 8m	Commune	4869 m²
5	Aménagement publics et stationnement en liaison avec la desserte ferroviaire (PDU)	Communauté d'agglomération PMCA	2984 m²
6	Elargissement de voirie / 7 m	Commune	4869 m²
7	Equipement publics notamment sportifs (stade...) et aménagement publics (accès, circulation, stationnement...)	Commune	2960 m²
8	Elargissement de voirie le long de la RD 16 vers le cimetière	Commune	4869 m²
9	Elargissement de voirie / 4m	Commune	4869 m²
10	Elargissement de voirie / 3m	Commune	678 m²

LEGENDE

- Limites de Zones et de Secteurs
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Recul L111-6 (Loi Barnier)
- ***** Sites archéologiques
- ★ Eléments de paysage identifiés
- ZAD créée par Arrêté préfectoral

Ce repérage a une valeur informative et peut concerner plusieurs parcelles ; pour une utilisation plus précise, se référer à l'annexe Archéologie

0 250 500 m



PLAN LOCAL D'URBANISME DE
SAINT-FELIU D'AVALL

**Déclaration de projet valant
mise en compatibilité du P.L.U.**

Parc photovoltaïque « Energies des Bouzigues »

2-5 Plan de zonage
Echelle communale

Document de travail n°3 – Mai 2021

Jérôme Berquet - Urbaniste O.P.Q.U.
Consultant en Planification & Urbanisme réglementaire
Le Dôme - 1122, avenue du Pirée - 34000 Montpellier

ELIPSG
Conseil & prestation en géomatique
Future Building 1 - Avenue des Platanes - 34970 Lattes